

Marolles-en-Brie, le 20 décembre 2023.

**LISTE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 19 DECEMBRE 2023**

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué le 13 décembre 2023, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni sous la présidence d'Alphonse BOYE, Président du CCAS de Marolles-en-Brie, le 19 décembre 2023.

**Liste des délibérations figurants à l'ordre du jour :**

- Subvention 2023 au profit de l'Association « Les Restos du Cœur » ;
- Subvention 2023 au profit de l'Association « Secours Catholique » ;
- Contribution au Fonds de Solidarité pour l'Habitat du Val-de-Marne (FSH) 2023 ;
- Autorisation de signature de la convention spectacle-débat « Dans tes bras » ;
- Passage au référentiel M57 ;
- Autorisation de signature de la convention « Pilate Séniors » ;
- Autorisation de signature de la convention conférence-concert « J'ai la mémoire qui chante » ;
- Election du Vice-Président Délégué ;
- Attribution chèques de Noël.

Monsieur Alphonse BOYE, Président du Centre Communal d'Action Sociale de Marolles-en-Brie, atteste que ce document sera affiché durant une période de deux mois à l'intérieur de la vitrine extérieure de la mairie à compter du 20 décembre 2023.

Alphonse BOYE,  
Président du CCAS de Marolles-en-Brie

